

Politique de remboursement pour les camps de jour 2020

- Des frais de service de 2 \$ sont inclus dans tous les prix affichés. Ces frais sont non-remboursables.
- Toute annulation faite suite à l'inscription de votre enfant encourra une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.
- Le paiement par carte de crédit en ligne est maintenant disponible. Pour y avoir accès, vous devez vous connecter à votre compte client et sélectionner la facture désirée sous l'onglet des transactions.

Paiements :

- Exceptionnellement, dû à la situation de la covid-19, votre paiement doit être effectué au plus tard une semaine avant la première journée au camp de votre enfant.
- Les paiements peuvent être faits par chèque, débit, comptant ou par carte de crédit à partir de votre compte-client.

Politique de frais de retard :

Des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes seront exigés et payables le jour même : Pour tout retard lors de la fermeture du service de garde, soit à partir de 17 h 30.

Chèques retournés sans provisions

- Tout chèque retourné devra nous être compensé en argent comptant + 25 \$ frais d'administration et l'accès au camp de jour sera refusé à l'enfant tant et aussi longtemps que les frais ne sont pas acquittés au complet.